

# Championnat du monde du meilleur Malakoff 2020

## Cahier des charges et règlement

Le Malakoff, ce beignet au fromage spécialement célèbre sur la côte, fait partie des incontournables de notre patrimoine culinaire. Dans sa mission de promotion de la scène culinaire vaudoise, l'Association Lausanne à Table propose un concours visant à élire le champion du monde du Malakoff. Ce concours, à l'organisation rigoureuse, se veut festif et décalé.

Le lauréat de ce concours bénéficiera du titre honorifique de « champion du monde du Malakoff » et des retours médiatiques importants en découlant. Le podium sera complété par une médaille d'argent et de bronze.

### I. Le concours

1. Le concours se déroule sous l'égide de Lausanne à Table (ci-après « l'Organisateur »), qui gère l'organisation du concours et en supporte les frais d'organisation.
2. Le concours se déroule le jeudi 12 novembre 2020 entre 11h et 17h, dans le laboratoire d'innovation et de design HyperAktiv.li, situé à Ecublens.
3. A l'issue du concours et de la remise des prix, dès 18h, une Malakoff party sera organisée dans ces locaux, pour le public, sur inscription.
4. Le déroulement précis de la journée sera communiqué par l'organisateur à l'issue de la phase d'inscription.
5. Le concours se déroule en un seul tour. L'Organisateur se réserve cependant le droit d'organiser des tours préliminaires ou d'autres modifications au règlement en fonction d'un nombre de participants dûment inscrits.
6. Le jury de dégustation est composé d'une série de personnalités, journalistes gastronomiques et de professionnels de la gastronomie. Il est présidé par Romano Hasenauer, Président de l'Association Lausanne à Table.
7. Le jury utilise une grille de cotation individuelle sur 100 points pour établir la hiérarchie des produits dégustés.
8. Les critères repris sur la grille de cotation sont les suivants : qualité de l'appareil (fromages); forme/taille ; cuisson ; température de service ; dressage ; goût (liste non exhaustive).
9. Chaque candidat dispose d'un laps de temps suffisant pour frire ses Malakoffs et les servir. Il précisera lors de son inscription la température souhaitée de l'huile de friture. Chaque candidat se verra communiquer en début de journée l'heure exacte d'envoi de ses Malakoffs au jury. Les retards d'envoi seront pénalisés. Un

membre du jury sera présent en cuisine pour constater les éventuels retards d'envoi. Un retard lié à un problème technique indépendant de la volonté du candidat ou découlant du retard éventuel d'un candidat précédent ne sera pas pris en compte.

## **II. Conditions de participation - inscription**

1. Le concours est ouvert à tout restaurateur professionnel dont l'établissement est en activité et est implanté sur le Canton de Vaud et aux Food Trucks si ceux-ci exercent leur activité à titre principal sur ce même territoire.
2. Un restaurateur détenant plusieurs établissements proposant les mêmes Malakoffs produits depuis un lieu de production unique ne peut s'inscrire qu'une seule fois.
3. L'inscription et la participation au concours est gratuite.
4. Les éventuels frais de personnel et/ou de fournitures et tout autre frais tel que frais de déplacement sont à charge du participant.
5. L'inscription est considérée comme valide si le candidat se conforme aux obligations ci-avant et suivantes :
  - a. Avoir dûment complété le formulaire d'inscription
  - b. Proposer en saison des Malakoffs à la carte de son établissement
  - c. Réaliser entièrement les Malakoffs au sein même de l'établissement
  - d. Se présenter en personne (chef) le jour du concours
6. L'inscription au concours se clôture le 1<sup>er</sup> septembre. Lausanne à Table, après examen de la validité du formulaire de candidature dûment complété, confirme par e-mail la participation du candidat au concours au plus tard le 3 septembre 2020.
7. Le candidat dont l'inscription est validée devient « participant »
8. Le participant s'engage à être disponible le 12 novembre durant tout le concours, de 11h à 17h, ainsi qu'à la remise du résultat en présence des médias.
9. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une inscription non-conforme aux conditions de participation ci-avant exposées.

## **III. Déroulement du concours – apports respectifs des parties**

### **Apports de l'Organisateur**

1. L'Organisateur fournit une friteuse professionnelle de la marque Valentine, partagée par les participants, de l'huile végétale suisse et un espace de travail à chaque participant.

2. L'Organisateur fournit les assiettes de service, ainsi que les couverts nécessaires à la dégustation.

## **Apports du participant**

1. Le participant est responsable de toutes les matières premières relatives aux assiettes à présenter.
2. Le participant peut se faire accompagner d'un aidant / second sur place le jour du concours. L'organisateur ne met pas d'accompagnants à disposition dans le cadre du concours.
3. Le participant s'engage à produire la quantité de Malakoffs requise pour le concours proprement dit, soit une dizaine.
4. En fin de service, le participant s'engage à laisser sa place de travail propre et débarrassée de tout déchet.

## **IV. Déroulement du concours – préparation**

1. L'horaire précis de passage de chaque participant est communiqué par l'Organisateur lors de l'arrivée des candidats en cuisine le 12 novembre 2020.
2. La préparation des Malakoffs et leur mise en place se fait en amont, chez le restaurateur.
3. La cuisson, les finitions et le dressage se font sur place.
4. Le participant est en charge de la mise en température de la friteuse, de la friture, du dressage des assiettes.
5. Le participant réalise pour le concours un total d'une dizaine d'assiettes comportant chaque fois un Malakoff, qu'il pourra agrémenter à sa façon (le nombre exact sera communiqué ultérieurement).
6. Le participant fournit les assiettes pour la dégustation ; les couverts sont fournis par l'organisateur.

## **V. Déroulement du concours – dégustation**

1. Les assiettes sont servies au jury par l'Organisateur.
2. Le jury déguste à l'aveugle les Malakoffs dans un espace séparé des cuisines, sans mise en contact physique ou visuelle avec les participants.
3. L'Organisateur établit un classement décroissant des meilleurs Malakoffs en fin de dégustation.

## **VI. Déroulement du concours – proclamation**

1. La proclamation des résultats se fera le jour même à l'issue du concours.
2. La presse est conviée à cette proclamation et un communiqué de presse est rédigé.
3. Seul le palmarès des 3 meilleurs Malakoffs sera dévoilé au grand public via les médias lors de la proclamation. Tous les participants seront mentionnés dans le communiqué.
4. L'Organisateur s'engage à déployer tous les canaux de communication mis à sa disposition pour rendre publique la proclamation des résultats du concours.
5. Le participant proclamé gagnant aura le droit d'utiliser le titre de « Champion du Monde de Malakoff 2020 » durant toute l'année suivant la proclamation du résultat.

## **VII. Responsabilité de l'Organisateur**

1. L'Organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation, de suspendre ou de mettre fin au Concours à tout moment et sans préavis en cas de force majeure ou de tout autre événement exceptionnel indépendant de sa volonté.
2. Sous réserve de faute grave ou intentionnelle, ni l'Organisateur, ni son personnel, ni les tiers auxquels il est fait appel dans le cadre du concours ne peuvent être tenus responsables des dommages éventuels de quelque nature que ce soit qui surviendraient à l'occasion de la participation au Concours ou découleraient de l'organisation de ce Concours, de la désignation des gagnants ou de l'attribution ou la non-attribution des prix. Pas plus ne peuvent-ils voir leur responsabilité engagée en raison des modifications, suspensions et annulations mentionnées au point précédent.

J'accepte le règlement du concours

Signature du Participant

Nom, prénom

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Téléphone et e-mail du participant

*Ce document est à compléter, signer et retourner par e-mail à [info@lausanneatable.ch](mailto:info@lausanneatable.ch)*